

CARROSSERIE EXPRESSION AUTOS

89 Avenue de Pessicart
06100 Nice

04 93 28 14 66

NOTIFICATION DE CESSION DE CREANCE

(article 1324 du code civil)

Recommandée A/R

Le

N°

(ci-après désigné « l'assureur »)

Marque du véhicule :

Contrat n° :

Modèle :

Accident du :

Immatriculation :

Sinistre n° :

Objet : Notification d'une cession de créance

Madame, Monsieur,

A la suite du sinistre dont vous trouverez les références en marge, je vous informe avoir cédé mon droit à indemnisation au réparateur professionnel dont les coordonnées figurent ci-dessus, qui a accepté cette cession.

Compte tenu de la convention de cession de créance jointe en annexe, je vous remercie de bien vouloir procéder directement entre les mains de mon réparateur professionnel au paiement des réparations nécessaires à la remise en état de mon véhicule conformément à l'accord de réparation qui interviendra entre ce dernier et l'expert en charge d'en déterminer l'étendue et d'évaluer son coût.

Ne disposant plus de la capacité à recevoir un quelconque paiement de votre part, je vous invite à procéder au règlement de ma créance directement entre les mains de mon réparateur professionnel, auquel je confère, en tant que besoin, tout pouvoir de recouvrement.

Cette lettre constitue la notification de cession de créance requise par l'article 1324 du Code Civil pour rendre la cession de créance opposable au débiteur.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le sociétaire/assuré

Le réparateur professionnel

FICHE DE RENSEIGNEMENT PORTANT ACCORD DE REGLEMENT

Compagnie d'Assurance

DECLARE A

Cachet du réparateur

Référence sinistre

Date du sinistre :

N° du sinistre :

N° du contrat :

Véhicule assuré

Marque :

Type :

Immatriculation :

Cabinet d'expertise :

... que le véhicule ci-dessus désigné bénéficie de sa garantie sous réserves des conclusions de son expert et dans les limites définies par le contrat d'assurances et définies ci-dessous, la présente valant engagement de règlement direct des sommes ainsi définies, au réparateur à réception de sa facture en exécution de la cession de créance de l'assuré au réparateur.

Garantie accordées à l'assuré :

Totales

Partielle.....%

Exclusions de garantie restant à la charge de l'assuré :

Plafond de garantie :

Franchise :

TVA

Vétusté :

pneu :

Prêt de véhicule

TVA :

Dépannage :

Accessoires :

Autres :

Fait à le

La compagnie d'assurances

E- mail réparateur : expressionautos@hotmail.com